

## Objectifs visés

Les objectifs visés par cette formation sont les suivants :

- amener l'élève à un niveau de français suffisant pour lui permettre d'entreprendre des études supérieures;
- consolider les méthodes de travail de l'élève;
- faciliter l'intégration de l'élève au Collège;
- faciliter, pour l'élève nouvellement issu de l'immigration, son adaptation au Québec;
- renforcer l'autonomie, la motivation et l'engagement de l'élève au regard de ses études;
- permettre à l'élève de suivre un cours d'exploration professionnelle ou de mise à niveau en vue d'une éventuelle inscription dans un programme d'étude.

## Qualités et aptitudes requises

Les qualités et aptitudes requises par les élèves sont les suivantes :

- le désir d'intégrer un programme d'études collégiales;
- la capacité de fournir des efforts réguliers et constants;
- la volonté de devenir autonome et responsable de son cheminement;
- la conviction que la réussite est un objectif à sa portée.

## Encadrement

Une professionnelle a pour mandat de faciliter l'intégration des élèves aux études et au Collège. Elle veillera particulièrement à :

- assurer le suivi notamment des élèves qui éprouvent ou disent éprouver des difficultés;
- aiguiller les élèves qui vivent ou disent vivre d'autres types de difficultés vers les ressources appropriées au fur et à mesure que le besoin est connu (orientation, psychologie, CAF, CARAPH, tuteurs, etc.);
- susciter les échanges notamment entre les enseignants de ce cheminement;
- informer voire encourager les élèves à participer aux activités sociales mises en place par le Service aux étudiants.

## Conditions d'admission

Pour être admis en SAI, volet *Enseignement du français pour diplômés hors Québec*, le candidat doit détenir minimalement l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires (DES) et satisfaire aux conditions du régime des études collégiales en vigueur. Il devra également démontrer une maîtrise suffisante de la langue française selon les normes définies par le Collège.

## Cheminement

16 heures de mise à niveau en français sont dispensées par semaine en plus de 6 heures de cours complémentaires.

L'élève admis en SAI, volet *Enseignement du français pour diplômés hors-Québec*, devra s'inscrire à deux cours de mise à niveau en français et à deux cours crédités au niveau collégial : les cours *Méthodologie de travail en enseignement supérieur* et *Médiation interculturelle et intégration à la réalité québécoise*.

L'élève qui veut s'inscrire à un cours optionnel doit faire approuver son choix par la conseillère API.

Le candidat doit faire une demande d'admission sur Internet.

<http://sram.omnivox.ca>

**Dates limites : 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> novembre**

## Admission dans un programme d'étude

Pour être admis en session de transition ou dans un programme d'études au Collège de Rosemont, l'étudiant doit obligatoirement réussir chacun des deux cours de français (601-013-50 et 601-014-50).

## Grille de cours

<b>Session accueil et intégration - Volet Enseignement du français pour diplômés hors Québec</b>	
<b>Cours obligatoires</b>	
601-014-50	180 h Pratique du français, langue d'enseignement, pour les élèves non francophones
Et	
601-013-50	60 h Renforcement en français, langue d'enseignement
Et	
360-C33-RO	45 h Méthodologie de travail en enseignement supérieur
Et	
387-C23-RO	45 h Médiation interculturelle et intégration à la réalité québécoise
Et	Un cours optionnel éventuellement

<b>Cours optionnels (doit être approuvé par l'API)</b>	
201-013-50	60 h MAN pour mathématiques, séquence Technico-sciences de la 4 <sup>e</sup> sec.
201-015-50	90 h MAN pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> sec.
202-001-50	75 h MAN pour Chimie de la 5 <sup>e</sup> sec.
203-001-50	75 h MAN pour Physique de la 5 <sup>e</sup> sec.
982-003-50	75 h MAN pour STE de la 4 <sup>e</sup> Sec.
101-NYA-05	75 h Évolution et diversité du vivant
201-NYA-05	75 h Calcul différentiel
202-NYA-05	75 h Chimie générale : la matière
201-103-RE	75 h Calcul I
401-013-RO	45 h Vision globale de l'entreprise
410-053-RO	45 h Les fonctions de travail en administration
412-343-03	45 h Analyse de la fonction de travail (bureautique)
420-013-RO	45 h Introduction aux fonctions de travail de l'informatique



081.B1-PR2

## Session accueil et intégration mise à niveau

## Volet Enseignement du français pour diplômés hors Québec

D'une durée maximale d'une session, ce cheminement répond aux besoins des élèves qui n'ont pas fait leurs études secondaires au Québec, qui selon les critères du Collège, ne démontrent pas une maîtrise suffisante du français pour entreprendre des études supérieures et qui manifestent leur intention d'entreprendre des études supérieures au Québec.

L'élève doit présenter, à l'appui de son dossier, les résultats à un test de français préconisé ou reconnu équivalent par le Collège. Ce test doit avoir été passé dans les six mois qui précèdent la date de début de la session. Si l'élève ne peut présenter un tel document, le Collège l'informerá de la marche à suivre pour respecter cette exigence.